

RUES

COLOMBIERE, Place de la

Divers



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DELAI.

CE DOSSIER
CONTIENT
DES DOCUMENTS
ORIGINAUX.

ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)

VILLE DE MONTRÉAL



CANADA

CITY OF MONTRÉAL

SERVICE D'URBANISME
CITY PLANNING DEPARTMENT

Comité de la Toponymie

le 22 août 1970

46050

AUG 27 1970

Rapport vu approuvé et transmis
au secrétaire administratif de la Ville
Le directeur du service d'Urbanisme

Monsieur Aimé Desautels, arch.,
Directeur du service d'Urbanisme,
Ville de Montréal.

par Charles G. Bouchard 26/8/70

Dénomination de deux voies

Monsieur le directeur,

Lors d'une dernière assemblée du comité de la Toponymie, il fut résolu de nommer d'avance deux voies qui n'étaient pas encore cadastrées, vu la période des vacances qui approchaient. Ces voies le sont maintenant.

La première de ces voies est située immédiatement au sud de la rue de Louvain, et s'étend vers l'est, à partir de l'avenue Olivier-Maurault, sur une distance de 560 pieds.

Vu qu'elle est située dans ce qu'il est toujours convenu d'appeler le "Domaine de Saint-Sulpice", où nous donnons, autant que faire se peut, des noms de sulpiciens, le comité a résolu de donner à ce cul-de-sac le nom de place de La Colombière pour rappeler le sulpicien Joseph Seré de La Colombière (1651-1723), né à Vienne (Dauphiné), qui remplit son ministère d'abord à Montréal, de 1682 à 1691, puis à Québec, de 1692 à son décès. Il fut le vicaire général de Mgr. de Laval.

La deuxième voie est située à quelque 310 pieds à l'ouest de la rue Lachapelle, et s'étend vers le sud, à partir du boulevard Gouin, sur une distance d'environ 100 pieds, pour bifurquer vers l'est jusqu'à la rue Lachapelle.

Nous lui avons choisi le nom de rue Chevalier pour rappeler Évariste Chevalier, ancien curé de la paroisse Notre-Dame-des-Anges, où cette voie est située.

- 2 -

(Il est à noter qu'une rue Chevalier existait dans le même secteur avant le 25 avril 1963, honorant le même personnage, alors qu'elle fut changée en rue Ranger, car les rues Ranger et Chevalier constituaient une seule et même voie).

Le comité de la Toponymie vous prie donc de demander au Comité exécutif de donner les noms de:

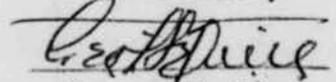
1. place de La Colombière au cul-de-sac formé du lot P. 332 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui s'étend, immédiatement au sud de la rue de Louvain, vers l'est, à partir de l'avenue Olivier-Maurault, sur une distance de 560 pieds, dans le quartier Villeray.

2. Chevalier à la rue formée des lots P.75-2, P.73, P.59 et P.60 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui est située à quelque 310 pieds à l'ouest de la rue Lachapelle, et s'étend vers le sud, à partir du boulevard Gouin, sur une distance d'environ 100 pieds, pour bifurquer vers l'est jusqu'à la rue Lachapelle, dans le quartier Ahuntsic.

Comme ces voies sont la propriété de la Ville, c'est au Comité exécutif de les nommer en vertu du paragraphe (e) de l'article 106 de la Charte.

Votre tout dévoué,

Le secrétaire,


Georges-F. Séguin.

GFS:ml

Extract from the minutes of the meeting of
Executive Committee held on,

On recommendation of the Director of the City Planning
Department, it ~~was~~ was

RESOLVED:

~~RESOLVED:~~ to give the name

- 1-La Colombière Place to the blind alley made up of
lot P.332 of the cadastre of the Parish of Sault-au-
Récollet which extends ~~just~~ ^{Manisault} south of Louvain Street, eastward,
from Olivier-Horsau Avenue, over ~~this~~ a distance of 560
feet, in Villersay Ward;

- 2- Chevalier to the street made up of lots P.75-2, P.73, P.59
and P.60 of the cadastre of the Parish of Sault-au-
Récollet, located some 310 feet west of Lachapelle Street,
and which extends southward, from Gouin Boulevard, over a
distance of approximately 100 feet, and branches out
eastward up to Lachapelle Street, in Ahuntsic Ward.





EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du COMITÉ EXÉCUTIF de la Ville de,
Montréal, tenue le 2 septembre 1970.

No 46050

Sur recommandation du directeur du service d'urbanisme,
il est

RESOLU: de donner le nom de

- ✓1- place de La Colombière au cul-de-sac formé du lot P. 332 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui s'étend, immédiatement au sud de la rue de Louvain, vers l'est, à partir de l'avenue Olivier-Maurault, sur une distance de 560 pieds, dans le quartier Villeray;
- 2- Chevalier à la rue formée des lots P. 75-2, P. 73, P. 59 et P. 60 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et qui est située à quelque 310 pieds à l'ouest de la rue Lachapelle, et s'étend vers le sud, à partir du boulevard Gouin, sur une distance d'environ 100 pieds, pour bifurquer vers l'est jusqu'à la rue Lachapelle, dans le quartier Ahuntsic.

(Certifié)

Vincent-Chene
Greffier adjoint de la Ville.

GB/lle

EXTRACT from the minutes of the meeting of the Executive Committee, held on September 2, 1970.

No 46050

On recommendation of the Director of the City Planning Department, it was

RESOLVED: to give the name

- 1.-La Colombière Place to the blind alley made up of lot P.332 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet which extends just south of Louvain Street, eastward, from Olivier-Maurault Avenue, over a distance of 560 feet, in Villeray Ward;
- 2.-Chevalier to the street made up of lots P.75-2, P.73, P.59 and P.60 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, located some 310 feet west of Lachapelle Street, and which extends southward, from Gouin Boulevard, over a distance of approximately 100 feet, and branches out eastward up to Lachapelle Street, in Ahunt-sic Ward.

(Certified)

Vincent Chénier

Deputy City Clerk.